

Bulletin municipal

Année 2015, n° 3

Janvier 2015



1 place de la Mairie

Tél / Fax : 02 47 59 04 32

mairie.de.varennes-37@wanadoo.fr

Dans ce numéro :

Le mot du Maire Calendrier	2
Réalisations Conseil municipal 2014 en quelques mots...	3
L'équipe municipale ... 2014 en quelques mots, suite	4
Budget 2013 / 2014	5
Notre population Associations	6
Cérémonie de commémora- tion du 11 novembre	7
L'école de Varennes	8
L'A.P.E. des 5 villages Le S.I.S.	9
Fête du Village Ruralité	10
L'Honorariat de Daniel VAN GHELUWE	11
L'école de musique Le R.A.M. E.P.	12
Le R.S.P. L'eau potable SMICTOM du Sud Lochois	13
Les forces vives	14
Le Syndicat de l'Esves Le S.I.E.I.L.	15
Les Chemins de Saint Martin	16
La J.D.C. Qu'est-ce-que ?? Recette	17
Guide du citoyen de Varennes	18
Les commissions et délé- gués communaux	19
Renseignements utiles	20



Le mot du Maire

Depuis mars 2014, j'ai l'honneur et la responsabilité d'être votre maire. Cette nouvelle mandature, je la veux efficace et dévouée, dans la continuité de la précédente. Les femmes et les hommes qui composent votre nouveau Conseil municipal sont pleinement engagés à votre service et ont à cœur de travailler dans l'intérêt général.

Toutes les commissions mises en place par le Conseil municipal, ainsi que leurs compétences vous sont présentées dans ce bulletin municipal, qui paraîtra deux fois par an. Les compte-rendus des réunions du Conseil sont affichés à la mairie, les procès-verbaux, consultables en mairie.

Les années qui s'ouvrent devant nous ne seront pas de tout repos: réforme territoriale, réduction des dotations de l'Etat nous obligent d'ores et déjà à penser l'action publique autrement. Il faudra faire aussi bien avec moins de moyens.

Les collectivités locales (communautés de communes, départements, régions) sont à la veille d'un bouleversement majeur. Ces projets sont lourds de conséquences au moment où une importante participation citoyenne et un nouvel élan démocratique sont nécessaires.

Il nous faudra redoubler de créativité et d'énergie pour défendre notre commune. La ruralité a de l'avenir et de nombreux atouts, j'en ai l'intime conviction. Même si nous devons « nous serrer la ceinture » au niveau du Budget de Fonctionnement, nous devons nous montrer présents et vigilants au sein des différentes instances communautaires, pour faire valoir nos droits et mettre en avant nos projets communaux.

Soyez assurés que, malgré ce budget resserré, votre Maire et le conseil municipal, mettront tout en œuvre pour que Varennes soit une commune responsable, moderne et tournée vers l'avenir, .

Je remercie l'ensemble des membres du conseil municipal, la secrétaire de Mairie, et les employés municipaux qui, chacun à leur niveau participe au bon fonctionnement de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer lors de ces fêtes de fin d'année de bons moments en famille ou entre amis.

Bonne et heureuse année 2015 à toutes et à tous !

Michel DUGRAIN

Ouverture du plan d'eau de Varennes

Samedi 25 avril 2015 à 7 h 00

Accès les mercredis, samedis, dimanches
et jours fériés, sur la journée

Permis pêche obligatoire, Pêche gratuite, Baignade interdite

BULLETIN MUNICIPAL

VARENNES

Janvier 2015

Directeur de publication

Michel DUGRAIN

Comité de rédaction

Conseillers municipaux Mairie de Varennes

Maquette

Mairie de Varennes

Photos

Mairie de Varennes Associations communales

Impression

La Renaissance Lochoise 02 47 91 30 60

Merci à tous,

Réalisations



Les chemins



Modification de la cantine



Agencement de la Mairie



Les fossés



Bibliothèque



Illuminations de Noël 2014

Mais aussi,

- Mise aux normes des armoires d'éclairage public

- Entretien des gouttières de la Mairie

- Entretien du bâtiment « Le Relais de Varennes »

- Isolation des combles de l'école et de la Mairie

- Achat d'un fourgon pour le service communal

Conseil municipal 2014, en quelques mots...

6 janvier

Orientations budgétaires 2014
Désignation d'une commission d'élaboration du Budget primitif 2014
Cession d'un délaissé routier de 154 m² au lieu-dit « Les Varennes »

3 février

Vote des subventions 2014 aux associations
Demande d'accueil à l'école, du C.H.A.M, chantier d'été à l'ancienne église de St Senoch, du 7 au 26 juillet.
Pose de la plaque André Renard au stade.
Panneau d'affichage électoral avec 19 emplacements.

10 mars

Vote du régime indemnitaire des personnels communaux.
Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2013 de la commune sont approuvés à l'unanimité des membres présents. Assainissement : idem

29 mars

Élection du Maire : M. DUGRAIN (11 / 11 voix)
Détermination du nombre d'adjoints
Élection des Adjoints : M. SIVAULT, 1er adjoint et M. VILLOING 2ème adjoint

11 avril

Vote des indemnités du Maire et des Adjoints
Règlement intérieur des séances du conseil municipal
Vote des Délégués aux instances Intercommunales
Constitution des commissions communales

22 avril

Vote du Budget primitif 2014 de la Commune
Vote du Budget primitif 2014 de l'assainissement
Vote des Taux d'imposition

6 mai

Proposition de la liste de la Commission communale d'Impôts directs
Tableau de permanence des Elections européennes
Préparatifs de la cérémonie du 8 mai.
Présentation du projet de Bulletin d'information de la commune
Compte rendu des Commissions communales : Activités périscolaires et garderie
Projet d'aménagement de la Mairie, de la Bibliothèque et de la Cantine
Étude des travaux à réaliser : curage de fossés, fauchage, empierrage.
Information sur l'audit du S.I.E.I.L sur les armoires électriques de l'éclairage public et leur mise aux normes
Etude d'offres pour l'achat d'un utilitaire communal
Durée de l'emprunt assainissement du 15/06/2005 au 15/06/2024 pour un montant de 117 000€.



Mairie de Varennes

L'équipe municipale

Le Maire

Michel DUGRAIN

Les Adjoints

Gérard SIVAULT

Laurent VILLOING

Les Conseillers

M-Françoise SIVAULT

Ghislaine BEAUVAIS

Jean-Claude DECHARNIA

Nathalie GAUTHIER

Julien JOUBERT

Julien DIACRE

Jérôme SAINTAGNE

Stéphanie SAINTAGNE

Le personnel communal

Charlotte SOSNER

Secrétaire de Mairie

Michel DEMONS

Adjoint Technique

Alexandra SELLIER

Agent d'entretien

... 2014 en quelques mots,

3 juin

Achat de la voiture communale

Renouvellement du contrat Segilog (*logiciel de gestion mairie*)

Rapport de la SATESE sur le fonctionnement de la station d'épuration

Approbation du principe de parution bisannuelle du Bulletin municipal

Fleurissement de la commune - Recensement des terrains communaux - Plan et métrage des fossés et des chemins - Fauchage des fossés

Point du Maire sur la sécurité et les dangers lors de l'occupation de la piste cyclable et du rond-point.

1 juillet

Dégâts des eaux Mairie, règlement sinistre

Enquête publique, Ferme éolienne du Bois Bodin

Organisation de la Fête du village

Accueil des gens du voyage, lecture de la lettre de M. le Sous-Préfet de Loches

Pique-nique à l'issue du chantier du CHAM à l'école

2 septembre

Réfection de la cloison de la cantine

Éclairage public : réglementation et horaires

Suite à la demande de M. le Sous-Préfet, M. le Président de la Communauté de Commune nous adresse un courrier par lequel les communes membres sont invitées à faire des propositions de terrain pour l'accueil des Gens du Voyage : réponse de la Commune de Varennes après étude : pas de terrain possible

Compte rendu des travaux effectués sur les fossés et les chemins

Réparation de fuite d'eau par Véolia à la Chaîne et à la Bourrelière

7 octobre

Illuminations de Noël, choix des éléments

Isolation des combles de l'école pour un montant de 1149,40 E subventionné à hauteur de 1149 E et de la Mairie pour un montant de 386,10 E pour un montant subventionné de 309 E.

Logement de fonction de l'école, état et destination Honorariat de Daniel VAN GHELUWE

Inscription au programme pédagogique : Plus d'arbres, plus de vie

11 novembre : cérémonie et exposition

Panne électrique place de la Mairie, progression de la réparation par ERDF

4 novembre

Mandatement des factures des travaux effectués

Approbation du rapport de la CLETC portant sur les charges transférées au 1er janvier 2014

Mise en place d'une redevance d'occupation du Domaine Public due par les opérateurs de communication

2 décembre

SIEIL, groupement d'achat d'énergie

Rapport sur l'eau remis par la CCGL

Étude d'aménagement de sécurité autour de la RD.96 et du rond-point

Au Syndicat de l'Esves, la Directive d'Intérêt Générale sur les cours d'eau, traitant de la restauration des rives, seuils, lits, berges et des implantations de haies et d'abattage, courant de 2015 à 2019 a été votée en séance.

Budget 2013 / 2014

FONCTIONNEMENT	2013		2014
	Prévu	Réalisé	Prévu
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	213 317,65	146 289,77	225 278,12
011 - Charges à caractère général	72 735,63	42 210,57	64 741,73
012 - Charges de personnel et frais assimilés	66 334,00	58 900,56	72 350,00
014 - Atténuations de produits	1 000,00	846,00	1 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	22 615,38	0,00	31 160,35
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	6 930,54
65 - Autres charges de gestion courante	49 732,64	43 744,78	48 295,50
66 - Charges financières	600,00	467,86	600,00
67 - Charges exceptionnelles	300,00	120,00	200,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	213 317,65	188 276,58	225 278,12
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	37 081,65	0,00	65 107,12
013 - Atténuations de charges	100,00	500,91	100,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	900,00	193,00	400,00
73 - Impôts et taxes	101 890,00	106 650,13	103 116,00
74 - Dotations, subventions et participations	63 426,00	74 517,00	52 535,00
75 - Autres produits de gestion courante	9 910,00	6 411,65	4 010,00
76 - Produits financiers	10,00	3,89	10,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	2013		2014
	Prévu	Réalisé	Prévu
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	76 661,40	65 580,50	56 722,75
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	7 607,48
020 - Dépenses imprévues (investissement)	225,40	0,00	1 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 500,00	3 311,90	2 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	1 136,00	1 135,60	2 200,00
21 - Immobilisations corporelles :	71 800,00	61 133,00	43 560,06
142 - VOIRIE 2013 (RAR)	47 300,00	45 390,63	1 464,26
143 - MATERIEL DE BUREAU DIVERS 2013	4 400,00	3 511,24	-
144 - SIGNALISATION 2013	3 000,00	2 426,32	-
145 - RENOUELEMENT CHAUFFAGE RELAIS DE VARENNES	11 000,00	9 804,81	-
146 - PANNEAUX D'AFFICHAGE 2013 (RAR)	3 000,00	-	1 839,60
147 - GUIRLANDES DE NOEL (RAR)	3 100,00	-	3 050,00
148 - VOIRIE 2014	-	-	6 000,00
149 - AMÉNAGEMENT MAIRIE	-	-	10 000,00
150 - RÉFECTION BIBLIOTHÈQUE / ÉCOLE	-	-	5 000,00
151 - AMÉNAGEMENT RÉSEAUX ÉLECTRIQUES	-	-	8 206,20
152 - VOITURE COMMUNALE	-	-	5 000,00
153 - ILLUMINATIONS DE NOËL 2014	-	-	3 000,00
2014155 - ISOLATION ÉCOLE / MAIRIE	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	0,00	-	-
126 - TRAVAUX ÉCOLE 2010	-	-	355,21
RECETTES D'INVESTISSEMENT	76 661,40	43 528,82	56 722,75
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 444,20	0,00	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	22 615,38	0,00	31 160,35
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	24 601,82	24 528,82	25 207,19
13 - Subventions d'investissement	0,00	4 000,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	15 000,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	355,21
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00



« Au dernier recensement, nous étions

242 habitants »

Notre population

Naissances

Jules COURLIVANT,
né le 21 janvier 2014

Anelise POUJET,
née le 16 mai 2014

Mariages

Frank LABBÉ et
Virginie GABILLET,
le 12 juillet 2014



Décès

Thérèse DUPEYRON
veuve PLANIOL,
le 8 janvier 2014

Jean-Jacques POITEVIN
le 20 novembre 2014



ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes de Varennes

Rendez-vous
en page 10

Renseignements : Mairie de Varennes,
aux heures d'ouverture du Secrétariat

Club des Grisonnants

Jeunes retraités et
moins jeunes,
vous êtes les bienvenus,

Adhésion :
15 €

Le Président,
Michel DESTOUCHES
La Bondonnière

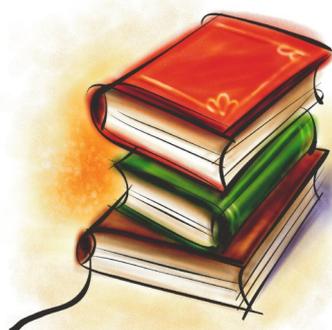
Quelques dates :

Assemblée générale
& galette des rois
Février 2015

Nids de Pâques
Avril 2015

Repas du club
Juin et Octobre 2015

Repas de fin d'année
Décembre 2015



Les Bibliothèques

ESVES LE MOUTIER

Mairie, 02 47 59 62 45
Les mardis de 17 h à 18 h 30 et
les jeudis de 17 h à 18h
Accès : derrière la Mairie, 2ème étage

MOUZAY

Mairie, 02 47 59 15 43
Les lundis de 17 h à 19 h
Accès : à l'étage de la Mairie



Cérémonie du 11 novembre



Pour cette cérémonie exceptionnelle du centenaire, les enfants de l'école et leur maître s'étaient rendus auparavant au cimetière de Varennes inscrits sur le monument aux Un travail de recherche a été mené par l'école et la commune pour retrouver les renseignements sur les lieux de naissance et de décès de ces anciens combattants.



tionnelle du centenaire, les enfants de l'école et leur maître s'étaient rendus auparavant au cimetière de Varennes inscrits sur le monument aux Un travail de recherche a été mené par l'école et la commune pour retrouver les renseignements sur les lieux de naissance et de décès de ces anciens combattants.

C'est ainsi qu'après le dépôt d'une gerbe de fleurs, le maire a pu faire l'appel aux morts en replaçant les noms gravés dans le contexte de l'époque. Son discours a été suivi par la lecture d'une poésie d'Aragon par les enfants ainsi que de « In Flanders Fields » (Au champ d'honneur) texte qui rend hommage aux Alliés et a été lu par Gillian KITSON, une de nos administrées anglaise.



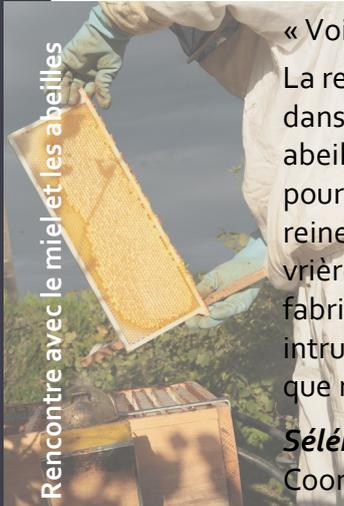
Le cortège a cheminé jusqu'au bourg pour rendre hommage à André Renard, tandis que les cloches du village résonnaient. Le vin d'honneur servi par le Conseil municipal a accompagné la visite de l'exposition ouverte toute la journée. Les visiteurs ont pu découvrir des travaux d'élèves, des objets de la première guerre mondiale et de panneaux et photos gracieusement prêtés par l'association pour la sauvegarde du cadre ligolien.

Le cortège a cheminé jusqu'au bourg pour rendre hommage à André Renard, tandis que les cloches du village résonnaient. Le vin d'honneur servi par le Conseil municipal a accompagné la visite de l'exposition ouverte toute la journée. Les visiteurs ont pu découvrir des travaux d'élèves, des objets de la première guerre mondiale et de panneaux et photos gracieusement prêtés par l'association pour la sauvegarde du cadre ligolien.

Le cortège a cheminé jusqu'au bourg pour rendre hommage à André Renard, tandis que les cloches du village résonnaient. Le vin d'honneur servi par le Conseil municipal a accompagné la visite de l'exposition ouverte toute la journée. Les visiteurs ont pu découvrir des travaux d'élèves, des objets de la première guerre mondiale et de panneaux et photos gracieusement prêtés par l'association pour la sauvegarde du cadre ligolien.



Rencontre avec le miel et les abeilles



Rencontre avec le miel et les abeilles

« Voici ce que j'ai appris des abeilles avec l'apiculteur Mr Besnier venu à l'école, La reine est plus grosse que les autres abeilles, ce qui la différencie. Elle pond ses œufs dans les petits trous de la ruche que l'on appelle alvéoles. La transformation de l'œuf en abeille dure environ 21 jours, jamais plus de 24 jours. Puis la nouvelle abeille a 3 jours pour s'habituer à marcher, voler. Chaque abeille dans la ruche a une fonction : il y a la reine, c'est elle qui pond les œufs ; elle en pond environ 1000 par jour ; il y a les ouvrières : elles ferment les alvéoles 9 jours après la ponte, elles pollinisent les fleurs et fabriquent le miel ; il y a les guerrières : elles vont prévenir les autres abeilles quand un intrus pénètre dans la ruche. Et enfin, il faut protéger les abeilles car c'est grâce à elles que nous avons des fruits et surtout du miel ! »

Séléna Muron-Gauthier

Coordonnées de l'apiculteur : Pascal Besnier 06.27.49.58.08 - La Gaillarderie 37310

« Mardi 25 novembre 2014, nous sommes allés dans la forêt de Saint-Senoch avec la classe, il pleuvait un peu ...

Nous avons ramassé des champignons avec 4 adultes : la maîtresse, le photographe et adjoint Laurent Villoing, le pharmacien qui est spécialiste des champignons monsieur Raas et monsieur Decharnia, le conseiller municipal. Nous avons trouvé beaucoup d'espèces différentes : des pieds bleus, des pieds de mouton, des bolets, des chanterelles et il faut aussi faire attention à ceux qui sont toxiques comme le tricholome soufré ou mortel comme l'amanite phalloïde et puis plein d'autres champignons. L'étude des champignons s'appelle la MYCOLOGIE et nous avons fait une petite exposition dans l'école au retour. **C'était génial !!!** »

Lucie Tribouillois



Sortie mycologique

La sortie champignons

Notre récolte



Distribution des arbres

La plantation des arbres

« Vendredi 12 décembre 2014, nous sommes allés planter des arbres près de la station d'épuration à Varennes. Nous avons deux arbres à planter chacun, donnés par l'Association : « Plus d'arbres, plus de vie ! ». Chloé avait un Bouleau Blanc et un Erable Sycomore et Eloïse avait un Bouleau Blanc et un Châtaignier. Il y avait les parents de Lucie, Cléo et Léïa et la maman de Suéva et aussi des conseillers et même monsieur Van Gheluwe. Nous retournerons voir nos arbres au printemps et nous espérons voir des bourgeons ... »

Éloïse Magnou et Chloé Passereau

L'A.P.E. des 5 Villages

(Ciran, Esves le Moutier, Mouzay, Varennes, Vou)



L'A.P.E. est une association, qui se compose de parents d'élèves nouvellement arrivés ou déjà rodés, qui veulent se mobiliser et participer activement à la vie de l'école.

Dans tous les cas, être force de propositions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et les actions pédagogiques.

Les manifestations de notre association : Spectacle de Noël, Chasse aux œufs, Carnaval, Bourse aux jouets, Fête des écoles...

Cette année encore, nous essayons d'apporter notre énergie, notre dynamisme et nos idées au service des enfants !

Il n'est jamais trop tard pour venir nous rejoindre !!!!

ape5villages37@gmail.com



Conteuse de Noël

Atelier création de doudous



Celle-ci a pour but de permettre aux parents d'enfants de débattre de sujet concernant la vie scolaire et d'être représentés dans les affaires scolaires.

Nous nous engageons à être à l'écoute des parents et des enfants, à relayer leurs interrogations, remarques et suggestions et à les informer de toutes décisions prises ou à venir. Nous luttons pour la conservation du nombre d'élèves dans notre regroupement, voire son augmentation, en recherchant des solutions qui fassent consensus. Nous soutenons les enseignants dans leur Projet d'École.

« VARENNES fait partie d'un R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupant les communes de CIRAN, ESVES le M. MOUZAY, VARENNES, VOUE »

Le S.I.S. (Syndicat Intercommunal Scolaire)

Le Syndicat Intercommunal Scolaire est composé d'élus de chaque commune et en assure la gestion.

La **GARDERIE PERISCOLAIRE** se trouve à ESVES-LE-M.

Le service accueille les enfants de la maternelle au CM2.

INSCRIPTIONS

Les ÉCOLES :

MOUZAY : Petite et Moyenne sections de maternelle,

VOU : Grande section de maternelle et CP

CIRAN : CE1-CE2

VARENNES : CM1-CM2

L'accueil des enfants a lieu de 7 h 00 à 8 h 45 et de 16 h 00 à 19 h 00.

Le siège du Syndicat se situe à la Mairie de MOUZAY (1er étage) Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 sauf vacances scolaires.

ÉCOLES, GARDERIE, CANTINE, TRANSPORTS SCOLAIRES se font uniquement au syndicat scolaire.

02.47.92.39.76
sis.mouzay@orange.fr

« Les Varennais toutes générations confondues, désirant apporter aide, soutien et idées pour le nouveau Comité des Fêtes, peuvent laisser leurs coordonnées au secrétariat de Mairie »

Fête du Village

Le 06 juillet 2014 a eu lieu la fête annuelle du village organisée autour d'un Karaoke. Les chanteurs en herbe ont pu choisir parmi un recueil de chansons de tout genre et de tout âge : Piaf, Johnny, Golmann, Celine Dion, Patrick Sébastien, Pierre Bachelet mais aussi les Beatles, Muse, Britney Spears ou les One Direction. Les performances ont du être à la hauteur puisque la pluie, bien que menaçante, nous a épargné ! Le public enthousiaste a pu applaudir les artistes en dégustant un repas champêtre préparé par Yves et Sophie du « Relais de Varennes ».

Un feu d'artifice très réussi, offert par la Mairie, a tenté de clôturer la soirée mais les irréductibles chanteurs ne l'entendaient pas de cette oreille (musicale). Quelques chansons plus tard, la fête se terminait...



Cette année, la nouvelle équipe municipale a tenu à maintenir cette fête et a pris en charge son organisation. Dès l'année 2015, elle sera organisée par le nouveau comité des fêtes qui sera constitué prochainement.

Toutes les forces vives du village sont les bienvenues pour proposer des idées et s'engager dans la vie culturelle de la commune. Les personnes intéressées peuvent laisser leurs coordonnées au secrétariat de Mairie. **Venez nombreux !**

Stéphanie et Jérôme SAINTAGNE

Ruralité

Une récente étude des pays industrialisés de l'Europe de l'Ouest fait mention, pour une pollinisation optimale, d'un manque d'environ 3 millions de ruches donc plusieurs milliards d'abeilles, sans compter les bourdons et autres papillons. Cette situation est en constante dégradation. Faisons en sorte de ne pas laisser la pollinisation au seul hasard des vents dominants. A moins que nous ne réservions pour nos enfants et petits-enfants, le nouveau métier de « pollinisateur professionnel ».

Nous savons tous, et c'est même écrit sur les emballages, que les produits phytosanitaires sont dangereux. Leur dosage et leur application doivent donc être parfaitement respectés et maîtrisés. Tenir compte des fruitiers et des jardins privés, de la direction des vents est donc important. Nos agriculteurs le font, mais comme nous tous peuvent encore mieux faire.

Les jardiniers amateurs sont, toute proportion gardée, les plus grands pollueurs. Il est vrai qu'on voit encore dans les jardins amateurs, des espaces où les herbes sont grillées par herbicide. N'est-il pas préférable de privilégier le sarclage et le désherbage manuel. L'exercice physique est bon pour la santé et le porte-monnaie.

Quel intérêt et quel plaisir prend-t-on si les fruits et légumes que nous produisons et consommons sont les mêmes que ceux vendus en grandes surfaces ? Pour la planète et notre santé, je vous invite à privilégier les engrais organiques (engrais vert, compost, guano etc.) et les traitements à la bouillie bordelaise.

Jean-Claude DECHARNIA

L'Honorariat de Daniel VAN GHELUWE

L'équipe municipale de Varennes a tenu à organiser une petite réunion amicale, le samedi 11 octobre pour remercier officiellement Daniel VAN GHELUWE pour « toutes ces années de dévouement au service de la commune ».

Daniel VAN GHELUWE est entré au Conseil municipal de Varennes en 1965, comme conseiller. Élu Maire en 1983, il est resté à ce poste jusqu'aux dernières élections de ce printemps, moment où il a décidé de prendre enfin des vacances bien méritées.

Le Maire, Michel DUGRAIN, a tenu à saluer ici cette expérience accumulée au fil des années, au fil des mandats, en lui remettant le titre de Maire honoraire conféré par le Préfet d'Indre-et-Loire.

Pour attester de cette distinction honorifique, ont été remis à Daniel VAN GHELUWE, un diplôme et une médaille de Maire honoraire. Celui-ci les a acceptés de bonne grâce, il a fait part de sa satisfaction pour le travail qui avait déjà été accompli lors des mandats précédents et indiqué « qu'il y avait et aurait encore beaucoup à accomplir ».

Les discours des deux Conseillers Généraux, Gérard DUBOIS et Michel GUIGNAudeau, du Président de l'association des Maires du canton de Ligueil, Jean-Paul GAULTIER et du Maire de Varennes ont mis l'accent sur la disponibilité et l'engagement de Daniel VAN GHELUWE au service de ses administrés et de ses collègues.

Après avoir rendu hommage à Huguette, son épouse, les élus et l'assemblée ont longuement applaudi les paroles de remerciement du récipiendaire avant de boire le verre de l'amitié offert par la commune.

Michel DUGRAIN



Allocation de Michel DUGRAIN



Allocation de Mrs les Conseillers Généraux



Remise du diplôme



Hommage à Huguette





L'École de musique du Grand Ligeillois

L'école de musique du Grand Ligeillois est une école de musique associative ayant son activité sur les municipalités de Ligeuil et de Manthelan en Indre-et-Loire (37). Elle propose des cours individuels et collectifs pour tous les âges à partir de

3 ans. L'école de musique est soutenue par la Communauté de Communes du Grand Ligeillois, la municipalité de Ligeuil, de Manthelan et le Conseil Général d'Indre et Loire.

Nous vous proposons l'apprentissage ou le perfectionnement des instruments suivants : Accordéon, batterie, percussions (xylophone, marimba, vibraphone), saxophone, flûte traversière, guitare, basse, violon, trompette-baryton-cornet, chant, piano, violon, clarinette, violoncelle.

La Formation Musicale Appliquée (FMA) – anciennement appelée solfège : Les cours se déroulent avec la pratique instrumentale pour permettre une application concrète des outils théoriques et favoriser la compréhension et l'intégration des connaissances musicales. L'organisation par petits groupes de 8 enfants maximum, permettront d'apporter un enseignement personnalisé et de s'adapter au niveau de chacun. Nous utilisons des supports de musique écrite mais favorisons également la créativité, le but étant d'apprendre tout en se faisant plaisir. Les pratiques collectives avec le Funky Groove Gang, l'atelier guinguette, le Calamity Kids. L'éveil musical ou votre enfant se familiarise avec le chant, l'expression corporelle, les jeux d'écoute et découvre plusieurs instruments afin de pouvoir faire son choix par la suite.

Renseignements et inscriptions emusgl@gmail.com Tel : 06 21 81 50 85
<http://ecolemusique-ligeuil-manthelan.jimdo.com/>

« Stages en préparation :
Pop rock – percussions
Nouveauté 2014-2015 :
Atelier pop rock »

Le Relais Assistants Maternelles Enfants Parents du Grand Ligeillois



Qu'est-ce que le RAMEP ?

Le Relais Assistants Maternels Enfants Parents (RAMEP) du Grand Ligeillois, géré par la Communauté de communes, est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des candidats à l'agrément.

Les parents peuvent y bénéficier d'informations sur les différents modes de garde, d'un accompagnement dans les démarches administratives, d'un soutien pour les questions liées à l'accueil de l'enfant... Le RAMEP apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leur expérience.

Des ateliers d'éveils sont proposés chaque semaine dans différentes communes du territoire, aux enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte (parent, assistante maternelle). L'animatrice met en place des soirées thématiques ouvertes à tous.

Jours et horaires d'ouverture :

Accueil sur rendez-vous et permanence téléphonique à Ligeuil :

Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 13h30-17h30
Vendredi : 13h30-16h
RdV possible autres communes.

Ateliers d'éveil en période scolaire et juillet :

Ligeuil : RAMEP, vendredi de 9h à 12h
Manthelan : salle des asso, mardi de 9h30 à 12h
Mouzay : salle des fêtes, 2^e et 4^e jeudi de 9h30 à 12h
Sepmes : micro-crèche, 1^e et 3^e jeudi de 9h30 à 12h

Les plannings sont disponibles dans votre mairie ou sur le site www.grand-ligeillois.fr

« Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'animatrice,
Anne-Lise BUREAU,
RAMEP du Grand Ligeillois,
69 rue A. Briand,
37240 Ligeuil,
tél : 02 47 59 15 71
ram.ccgl@orange.fr »

Le Relais Services Publics du Grand Ligeillois

À Ligeil, depuis décembre 2011, est ouvert le Relais Services Publics du Grand Ligeillois.

**C'est VOTRE point de contact avec
toutes les administrations !**

Le Relais Services Publics, c'est la possibilité en un même lieu, d'être accueilli par un agent afin d'obtenir des informations et d'effectuer différentes démarches administratives.

C'est un lieu ouvert à tous. Deux postes informatiques avec accès Internet sont mis à votre disposition. Un agent d'accueil est là pour répondre à toutes vos questions et pour vous aider dans vos démarches administratives (CAF, Pôle emploi, CPAM, mission locale, CAR-SAT, MSA, ...)

Relais → Services Publics

Une permanence de la CAF a lieu tous les mardis après-midis sur rendez-vous à travers un Visio Caf. D'autres permanences (assistante sociale, PMI...) ont également lieu au RSP.

**N'hésitez à nous contacter
pour plus d'informations,**

**Relais Services Publics
du Grand Ligeillois**

69 rue Aristide Briand - LIGUEIL

Tél. : 02 47 94 03 45

E-mail : rsp.ccgl@orange.fr

www.grand-ligeillois.fr

L'eau potable

Pour toute réclamation, demande d'abonnement,
panne... **Contactez VÉOLIA au 0969 323 529**



POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR :

LA COLLECTE

Contactez le SMICTOM du Sud-Lochois à Descartes
13, rue Carnot - Tél. 02 47 92 97 83

LA FACTURATION

Contactez votre communauté de communes respective :
- La communauté de communes du Grand-Ligeillois
à Ligeil 28 bis, avenue du 8 Mai 1945 - Tél. 02 47 91 42 10
- La communauté de communes de la Touraine-du-Sud à
Preuilly-sur-Claise Place Jean Moulin - Tél. 02 47 94 45 39

Smictom du Sud Lochois

13, rue Carnot - 37160 DESCARTES - Tél. 02 47 92 97 83

Fax 02 47 92 97 85 - smictomsudlochois@wanadoo.fr



« Les sacs de collecte sont à retirer en Mairie »

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
La Chapelle-Blanche-Saint-Martin Route de Bournan Tél. 02 47 59 93 73	9 h - 12 h 14 h - 17h30			9 h - 12 h 14 h - 17h30		9 h - 12 h 14 h - 18 h
Descartes Z.I. n°1 - Rue Pierre et Marie Curie Tél. 02 47 92 45 84	9 h - 12 h 14 h - 17h30		9 h - 12 h 14 h - 17h30		9 h - 12 h 14 h - 17h30	9 h - 12 h 14 h - 18 h
Le Grand-Pressigny Les Fronteaux - Rue des Bords de Claise Tél. 02 47 91 04 89	14 h - 17h30		14 h - 17h30			9 h - 12 h 14 h - 18 h
Charnizay Route de Preuilly N'accepte pas les gravats et déchets ménagers spéciaux (peintures) D3E		9 h - 12 h			9 h - 12 h 14 h - 18 h	
Bossay-sur-Claise Les Fonds de Launay - RD 105 Tél. 02 47 94 59 14	14 h - 18 h			14 h - 18 h		9 h - 12 h 14 h - 18 h

Les Forces vives de la Commune



Yves et Sophie

« Le Relais de Varennes »
2 rue Roger Petitbon Varennes 02 47 59 15 39
Restaurant - Traiteur



Je me rappelle les années 1980, les réveillons et les gueuletons entre copains et familles.

Nous avons toujours aimé faire la cuisine et l'opportunité s'est présentée quand j'ai su que le Relais de Varennes allait fermer.

Avec l'insouciance de la jeunesse, nous avons acheté le fond de commerce. Après quelques transformations et embellissements, nous avons ouvert le 15 septembre 1985. Je passe sur l'accident du camion dans la façade, pratiquement dès l'ouverture, qui nous a obli-

gé à rester fermé 4 mois, débuts très difficiles (les anciens s'en souviennent...)

La première idée était de faire des concerts, ce que nous avons fait, aidé par quelques personnes intéressées par le projet. Je pense en particulier à Bernard PORCHER, associé pendant un an, Didier et Patrice, pour la programmation.

Cela a duré une bonne dizaine d'années, à raison de 150 concerts environ (et quels concerts : Valérie LAGRANGE, Alan STIVELL, Christian WANDER, Bill DERAIME, Little Bob, Cora VAUCAIRE, Henry TACHAN, Nicolas PEYRAC, entre autres... Plus le théâtre, Maria BODIN, le premier spectacle.

Et ensuite, la demande d'un repas de mariage pour un client de Mouzay (Stéphane) s'est présenté, et ça a fait boule de neige. Aidé par Sophie au début pour le service, alors qu'elle travaillait à Loches et s'occupait de nos deux enfants (Vincent et Romain) nous étions complètement autodidactes en cuisine et mise en place. Nous avons commencé le métier de traiteur qui s'est développé au-delà de nos espérances (obligation d'achat d'une voiture frigorifique, vaisselle)

Pour tout cela je tenais à remercier le Conseil municipal de Daniel VAN GHELUWE, avec qui nous avons toujours travaillé jusqu'en mai 2014 (amélioration des toilettes, parquet de la salle, cuisine, chauffage)

Suite aux élections de mai 2014, Michel DUGRAIN, premier adjoint devenu Maire a pris la suite et les relations avec son Conseil restent les mêmes. Nous continuerons le travail ensemble pour les prochaines années (la retraite approche...)

Car, sans que cela puisse paraître, avec les concerts, la restauration, nous avons fait connaître Varennes au-delà du canton, Pour Sophie, qui m'a soutenu, et moi-même, cela n'a pas toujours été facile. Nous tenions à remercier le Conseil municipal et les habitants de Varennes, pour leur fidélité lors des repas communaux. »

*Merci à tous de votre confiance,
bonnes fêtes de fin d'année 2014,*

Sophie et Yves

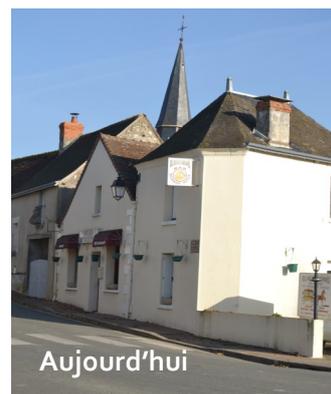
La municipalité tient particulièrement à vous remercier d'avoir su maintenir, diversifier et développer votre activité, quand beaucoup rencontrent des difficultés.

Dans ces temps frileux, du repli sur soi et du « c'était mieux avant », il est sain et bon que subsiste encore dans notre commune grâce au soutien du Conseil municipal de Varennes et de ses habitants, un tel espace de vie et de convivialité où le réel se substitue encore au virtuel.

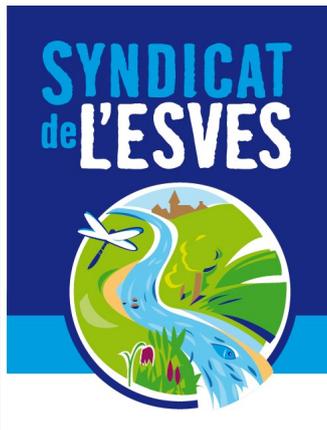
Longue vie donc au Relais de Varennes, établissement plus que centenaire : c'était le café restaurant des voyageurs au début des années 1900 (voir photos)



4 Varennes (1.-et-L.) — Entrée du Bourg (Sud)



Aujourd'hui



« N'hésitez pas à suivre nos actualités sur la page

Facebook

(Syndicat Mixte pour l'Entretien et l'Aménagement de l'Esves)

même si vous ne possédez pas de compte »

Le syndicat de l'Esves est un syndicat intercommunal regroupant la Communauté de Commune de la Touraine du Sud et 12 communes du Grand Ligeillois. Il a pour objectif l'atteinte du bon état écologique de l'Esves et de ses affluents comme la Ligoire ou encore l'Estrigueuil. Pour ce faire il signera un contrat territorial en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre et le Conseil Général permettant au syndicat de l'Esves d'obtenir de nombreuses subventions. Sous l'impulsion de la nouvelle équipe syndicale, la procédure de DIG (Déclaration d'intérêt Général) sera lancée avant la fin de l'année 2014.

A l'issue un délai d'environ 8 mois dans lequel une enquête publique sera effectuée le préfet donnera son aval ou non. Si le résultat est positif, les travaux d'entretiens et de restaurations de la ripisylve (végétation en bord de cours d'eau), des berges, du lit et de la continuité écologique pourront commencer. En attendant pour tout renseignement et/ou démarche sur les cours d'eau n'hésitez pas à nous contacter :

Syndicat de l'Esves

11 rue du Paradis 37240 Ligeuil

Tel: 09.67.10.97.68

Technicien de rivière, Benjamin GLATIGNY
esves37@gmail.com 06.82.62.54.02

Secrétariat, Nadine MONSTERLET
syndicatdelesves@orange.fr

Le SIEIL vous appartient

« Le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, naît en 1937 de la volonté des maires du département de s'unir pour assurer pleinement leur mission de service public de la distribution d'électricité. Le SIEIL est un établissement public de coopération intercommunal, **composé de toutes les communes du département** (à l'exception de Tours), géré par un comité syndical regroupant les délégués des collectivités adhérentes et un bureau, adhérent à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Le SIEIL est principalement chargé de **développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité**, dont l'exploitation est confiée, aux termes d'un cahier des charges, au **concessionnaire ERDF**, dont il contrôle en permanence l'activité. Outre l'électricité, le SIEIL a étendu la gamme de ses compétences à la **distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée et, aujourd'hui, les énergies renouvelables**. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes. 2013 a été marquée par la **montée en puissance du service Eclairage Public**. Cette nouvelle compétence du SIEIL s'inscrit dans une démarche volontariste de maîtrise de la demande d'énergie et de sécurisation des réseaux. En effet, les 98 communes ayant transféré leur compétence éclairage public au SIEIL ont compris qu'elles avaient tout à y gagner : des économies substantielles sur leur facture de maintenance et un engagement vers le développement durable.

L'Etat a fait du développement des véhicules « décarbonés » une des priorités de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. La loi « Grenelle 2 » prévoit en effet la **multiplication des points d'alimentation des véhicules électriques et hybrides**, tandis qu'au niveau local un plan d'action pour la croissance verte a été établi en septembre 2010 par le Préfet d'Indre-et-Loire. Ce dernier a demandé au SIEIL **d'assurer le déploiement des bornes de recharge électrique**. Après enquête auprès des communes adhérentes au Syndicat, le SIEIL a décidé d'installer une centaine de bornes sur l'ensemble du département. Dans un second temps, les zones d'activité seront également investies. **A terme, 276 bornes devraient ainsi mailler le territoire**, sur des sites propices aux déplacements » « Les bornes peuvent accueillir deux véhicules simultanément et sont compatibles avec tout type de véhicule électrique. **L'accès au réseau s'effectue via une carte, délivrée par le SIEIL** et la recharge est gratuite durant les deux premières années. »

EneRSIEIL
SOCIÉTÉ ANONYME
D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE
enerstiel@sieil37.fr



SIEIL (Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire) 12 - 14, rue Blaise Pascal BP 51314 37013 Tours cdx 1

Téléphone : 02 47 31 68 68 Courriel : sieil@sieil37.fr

CHEMINS DE SAINT MARTIN :

mise en animation de la bande verte et citoyenne !



L'itinéraire culturel européen « Saint Martin de Tours » personnage européen, symbole de partage, a été labellisé en 2005 « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe », de nouveau certifié jusqu'en 2016 (date du 1700^{ème} anniversaire de la naissance de Saint Martin)

Le Centre Culturel St Martin de Tours, association créée en 2005, a pour missions de relier le patrimoine martinien par des voies de tourisme continental sur les pas de Saint Martin de Tours ; de développer un tourisme de citoyenneté basé sur nos racines culturelles européennes communes en s'appuyant sur la valeur de partage citoyen.

La VIA SANCTI MARTINI

La commémoration de 2016 sera l'occasion d'ouvrir la Via Sancti Martini : chemin européen allant de Szombathely en Hongrie (ville de naissance de Saint Martin) à Candes Saint Martin (lieu de sa mort), soit un périple de 2 400 km à travers l'Europe, et de développer la bande verte et citoyenne. Sur le Grand Ligeillois, le chemin passe par les communes d'Esves-le-Moutier, Ciran, Ligueil, La Chapelle-Blanche-St-Martin, Manthelan et Le Louroux, soit environ 40 km pour découvrir St Martin et ses miracles avec par exemple la source Saint-Martin à Esves-le-Moutier, l'église Saint Martin à Ligueil ou bien encore la fontaine Saint Martin à La Chapelle-Blanche. Vous pouvez suivre le chemin grâce aux bornes en pierre qui le jalonnent.

La Bande verte et citoyenne

Le Centre Culturel Européen expérimente le long de la Via Sancti Martini, le concept d'une bande verte et citoyenne de 300 km de long et 20 km de large (10 km de part et d'autre du chemin), valorisant la lenteur et la citoyenneté ... qui permet de développer un tourisme de randonnée, un tourisme sportif, un tourisme culturel, un tourisme de pèlerinage, un tourisme vert avec des valeurs associées (partage, hospitalité ...) L'objectif est de faire de ce parcours qui associe l'itinérance douce et la découverte culturelle des patrimoines, un lieu d'échanges entre les locaux et les passants ...

Nos communes du Grand Ligeillois, dont Varennes, situées dans le périmètre de la bande verte et citoyennes, se retrouvent associées à ce projet et peuvent miser sur les enjeux que peut représenter ce tourisme de randonnées : mise en valeur du patrimoine martinien, les circuits courts, l'artisanat local, l'hébergement et la restauration

... Dès 2015, nous déclinerons sur notre territoire des événements, à la découverte de ce Saint « européen » qui a marqué l'histoire de nos villages ...

« Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : www.saintmartindetours.eu »



Le RECENSEMENT et La JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée donne lieu à la **délivrance d'un certificat** qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

« Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02.44.01.20.50 ou 20.60)

mail : csn-angers.jdc.fct@intra.def.gouv.fr »

Patois Tourangeau

Qu'est-ce que ?

Répond aux questions suivantes :

Les CHÊNES de BEAUCE

Réponse :

Une POULE COUASSE

Réponse :

La BERROUÉE de VENDÔME

Réponse :

Un HARICOTIER

Réponse :

Un PRIEUX D'ENTERREMENT

Réponse :

Réponse dans le prochain bulletin municipal
(pour 5 bonnes réponses, vous gagnez 1) à être connu 2) un cadeau surprise)

Recette

Chaussons au Ste Maure de Touraine, Miel et Noisettes



Ingrédients pour 4 personnes (Tou(r)s à Table)

- 1 Sainte Maure de Touraine frais
- 1 cuillère à soupe de crème liquide
- 6 cuillères à café de miel du pays
- 1 rouleau de pâte feuilletée

- 75 g de noisettes
- 1/2 bouquet de ciboulette
- 1 œuf
- Sel, poivre



Préparation de la recette

Préchauffer le four à 210°C.

Ecraser le Ste Maure de Touraine à la fourchette et détendre avec un peu de crème liquide si nécessaire, saler légèrement et poivrer généreusement.

Concasser les noisettes et les intégrer dans le fromage.

Ciseler la ciboulette et l'intégrer dans le fromage.

Ajouter le miel et mélanger légèrement.

Découper 4 cercles dans la pâte feuilletée.

Poser de la farce au milieu puis plier avec un « moule » spécial chausson ou le former à la main.

Dorer avec le jaune d'œuf délayé.

Souder les bords puis faire cuire sur une plaque recouverte de papier sulfurisé pendant 20 minutes.

Servir chaud sur une petite salade de mesclun et déguster avec un Touraine Amboise sec.

Guide du citoyen de Varennes

A toutes fins utiles, la municipalité de Varennes vous présente ce "Petit code de bonne conduite" destiné à vous sensibiliser sur les gênes que peuvent occasionner les bruits, feux, salissures, haies qui dépassent, stationnements incommodants et vitesses excessives.

Vivre en bon voisinage, c'est possible !

Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses s'enveniment, certaines règles de base doivent également être respectées...

Principe et fil conducteur : Privilégier des solutions à l'amiable en encourageant les Varennais à communiquer entre eux de manière polie et respectueuse avant de recourir aux textes de loi ou faire appel aux Forces de l'ordre.

Le bruit Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte "atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité".

Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins. De nombreuses municipalités ont adopté les horaires suivants pour la réalisation de ces travaux : les jours ouvrés de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Les aboiements des chiens, les propriétaires et gardiens sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage. Avant d'appeler le Maire ou la Gendarmerie, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

Feux et odeurs L'appel au bon sens est demandé à tout citoyen effectuant l'incinération de déchets verts dans son jardin. Que recommande le code de bonne conduite : « Les petits feux en plein air ne sont tolérés que dans les cas où ils ne concernent pas des produits polluants et où la fumée qu'ils occasionnent, n'incommode pas les voisins. Ils doivent être totalement maîtrisés : les précautions d'usage contre les incendies doivent être respectées » La valorisation de ces déchets végétaux, par compostage individuel ou en déchetterie, est à privilégier : C'est bon pour la planète et le SMICTOM fournit des composteurs à 20 € à réserver auprès de la Mairie.

Propreté Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs de l'embellissement des maisons et des espaces verts. Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue, sales et mal entretenus ! Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagréments.

Plantations - Taille des arbres et haies Les arbres et haies qui dépassent les limites de propriété, peuvent être sources de conflits et d'insécurité. En l'absence de règles locales particulières, ce sont celles du Code Civil qui s'appliquent : "tout arbre ou arbuste de moins de deux mètres doit être planté à au moins 50 cm de la propriété voisine. Pour une hauteur supérieure, il devra être planté, au minimum, à 2 m de cette limite".

Si les branches d'un arbre empiètent sur la propriété voisine, son propriétaire peut être contraint de les couper. En cas de non-respect de ces règles, le voisin peut exiger que les plantations soient taillées, voire arrachées, aux frais du contrevenant. Quant aux fruits qui poussent sur les branches surplombant le terrain du voisin, ils appartiennent au propriétaire de l'arbre. En revanche, s'ils tombent, ils peuvent être ramassés par ledit voisin.

Pour éviter tout désagrément, évaluer les distances avant de planter un arbre et prévoir sa croissance !

La sécurité Il est du devoir de tout citoyen d'entretenir les plantations qui longent les voies publiques et peuvent gêner les piétons et les véhicules, sources parfois d'accident par manque de visibilité ou d'obligation de marcher sur la chaussée. Le guide préconise les solutions à l'amiable. En ce qui concerne les terrains laissés en friches, veiller à leur entretien avant que la végétation ne devienne trop envahissante (risque d'incendie, prolifération d'animaux sauvages ou d'ambrosie).

Animaux domestiques Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics. Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Les chiens ne peuvent circuler en zone urbaine à moins d'être fermement et solidement tenus en laisse. Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés même lorsqu'ils sont tenus en laisse. Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1er juillet 1999.

Les Adjoints au Maire



Gérard SIVAUT,
1er Adjoint



Laurent VILLOING,
2ème Adjoint

« Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal et c'est au sein de ces commissions que le travail d'élaboration est effectué »

Les Commissions Communales

Les Conseillers municipaux



M-Françoise SIVAUT



J-Claude DECHARNIA



Julien JOUBERT



Jérôme SAINTAGNE



Ghislaine BEAUVAIS



Nathalie GAUTHIER



Julien DIACRE



Stéphanie SAINTAGNE

Présidées de droit par le Maire, elles sont chargées d'instruire des dossiers soumis au Conseil Municipal et élaborent un rapport communiqué à l'ensemble du conseil, ce dernier étant seul habilité à prendre les décisions finales.

AFFAIRES CULTURELLES : GAUTHIER N., SAINTAGNE J., VILLOING L., DECHARNIA J-C.,
TRAVAUX / VOIRIE : SIVAUT G., SAINTAGNE S., DIACRE J., JOUBERT J., VILLOING L.,
FINANCES : VILLOING L., SIVAUT G., BEAUVAIS G.,
ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE : BEAUVAIS G., VILLOING L., DECHARNIA J-C.

Les Délégués de la commune

C.C.G.L.
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU GRAND LIGUEILLOIS
 Titulaire : DUGRAIN M., Maire

S.M.I.C.T.O.M.
(Ordures ménagères)
 Titulaire : DUGRAIN M., Maire
 Suppléant : VILLOING L.

S.I.E.I.L.
(Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire)
 Titulaire : DUGRAIN M., Maire
 Suppléant : SIVAUT G.

SATESE 37
(Assainissement collectif et non-collectif)
 Titulaire : DUGRAIN M., Maire
 Suppléante : SAINTAGNE S.

S.I.T.S. du Lochois
(Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire)
 Titulaires : SAINTAGNE S., DIACRE J.,
 Suppléants : SAINTAGNE J., BEAUVAIS G.

S.I.T.S. du Ligueillois
(Syndicat Intercommunal Transport Scolaire)
 Titulaire : M. JOUBERT J.,
 Suppléante : BEAUVAIS G.,

S.I.S. Mouzay-Ciran-Esves le M-Vou-Varenes
(Syndicat Scolaire)
 Titulaires : SIVAUT G., DIACRE J., JOUBERT J.,

Syndicat de l'Esves
(Syndicat de rivière)
 Titulaires : DECHARNIA J-C., VILLOING L.

MAIRIE DE VARENNES

1 place de la Mairie
37600 VARENNES
Tél. / Fax : 02 47 59 04 32
mairie.de.varennnes-37@wanadoo.fr

Le secrétariat de Mairie vous accueille,
Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h à 12h
1er samedi du mois de 8h à 12h

Pour contacter le Maire

06 89 69 91 00

École de Varennnes

13 Grande rue Roger Petitbon
Tél. : 02 47 59 48 27

Syndicat Scolaire

Bureaux à la Mairie de Mouzay
Tél. : 02 47 92 39 76
sis.mouzay@orange.fr

Assistante maternelle

CHAUMONT Claire
6 rue de la Pichaudière
Tél. : 02 47 94 05 69 / 06 09 08 91 16

ARTISANS et COMMERCANTS

Carrières MORIN
Route de ligueil 02 47 92 76 01

Taxis DELFORGES
La Martinière 02 47 91 57 07

Élevage de chiens
La Rocherie 02 47 92 37 43

Relais de Varennnes,
Restauration et traiteur
2 rue R. Petitbon 02 47 59 15 39

DELALÉ Patrice,
Menuiserie générale
Le Bourg 02 47 59 93 06

TOREAU Laurence
Service animalier à domicile
2 place des Iris 06 80 33 43 39

SARL Nicolas signalisation
Les Ratelleres 02 47 92 38 39

BENNOIN Patrick,
Maçonnerie
La Bondonnière 02 47 59 23 09

ALDEVAT SARL
Produits Aloe-vera
1 imp. du Stade 02 47 94 90 34

BIDAULT Michel,
Electricité - Plomberie
Le Mazery 02 47 92 33 17

Coopérative Agricole AGRIAL
Le Bourg 02 47 91 13 63

CHALON Fabrice,
Entreprise de Plâtrerie
3 imp. du Lavoir 06 85 50 57 94

ASSOCIATIONS

Syndicat de Chasse

Président : Georges BIDEAU
06 77 71 98 40

Club des Grisonnants de Varennnes

Président : Michel DESTOUCHES
La Bondonnière

GÎTES

Moulin de la Chaussée

07 70 19 23 87
saintagne.stephanie@aliceadsl.fr

Crêne

06 03 60 17 84
logis.de.crene@orange.fr

Prochaines élections :

DÉPARTEMENTALES, mars 2015

RÉGIONALES, fin 2015